

KEYRUS

Société Anonyme

155, rue Anatole France
92300 Levallois-Perret

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2010

RBA
5, rue de Prony
75017 Paris

Deloitte & Associés
185 avenue Charles de Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

KEYRUS

Société Anonyme

155, rue Anatole France
92300 Levallois-Perret

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2010

Mesdames, Messieurs les actionnaires

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société KEYRUS, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour les règles et méthodes comptables relatives au goodwill décrites en note 1.7 aux états financiers.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

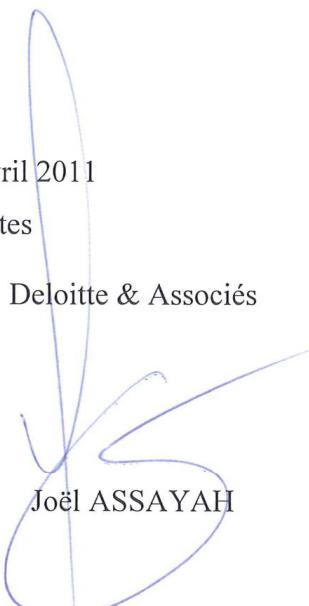
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 29 avril 2011

Les Commissaires aux Comptes

RBA

Soly BENZAQUEN


Deloitte & Associés
Joël ASSAYAH



COMPTES CONSOLIDÉS

31 DECEMBRE 2010

KEYRUS

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL 4.268.592,50 €

SIEGE SOCIAL : 155, RUE ANATOLE FRANCE 92300 LEVALLOIS-PERRET
400 149 647 RCS NANTERRE

KEYRUS

I. — Compte de résultat consolidé

RUBRIQUES	Notes	31/12/2010 12 mois	31/12/2009 12 mois
Chiffre d'affaires	5	119 739	107 567
Autres produits de l'activité	6	161	7
Total produits des activités ordinaires		119 900	107 573
Achats consommés		-46 162	-38 936
Charges de personnel	7	-65 507	-58 443
Impôts et taxes		-1 237	-1 731
Dotations aux Amortissements	13	-1 300	-1 327
Reprises de provision & Pertes de valeur		-766	-3 580
Autres produits et charges opérationnels		-317	-512
Résultat Opérationnel Courant		4 610	3 044
Autres produits opérationnels	8		63
Autres charges opérationnelles	8	-434	-695
Résultat Opérationnel		4 177	2 413
Coût de l'endettement financier net	9	-489	-460
Autres produits et charges financiers	9	-442	-499
Résultat avant impôt		3 246	1 454
Impôts sur le résultat	10	-523	58
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence		-	-
Résultat net		2 722	1 512
Dont:			
Part du Groupe		2 687	1 501
<i>Part des minoritaires</i>		35	11
Résultat par action	12	0,16	0,09
Résultat dilué par action	12	0,15	0,08

II. — Etat du résultat global consolidé

**Etat du résultat net et des gains et pertes comptabilisés
directement en capitaux propres**

RUBRIQUES	31/12/2010 12 mois	31/12/2009 12 mois
Résultat net de l'ensemble consolidé	2 722	1 512
Ecarts de conversion	869	319
Réévaluation des instruments dérivés de couverture	101	-56
Impôts sur les autres éléments du résultat global	-86	
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres nets d'impôts	885	263
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	3 607	1 775
Dont part du Groupe	3 568	1 765
Dont part des intérêts minoritaires	39	10

III. — Bilan

ACTIF	Notes	En milliers d'€	
		31/12/2010	31/12/2009
Goodwill	13	35 852	35 091
Immobilisations Incorporelles	14	695	646
Immobilisations Corporelles	14	2 976	2 329
Actifs financiers non courants	15	1 868	1 538
Impôts différés actifs	10	2 382	1 712
Total Actif Non Courant		43 773	41 317
Stocks et en cours	16	52	12
Créances clients et autres débiteurs	17	51 939	49 334
Trésorerie et équivalents de trésorerie	18	14 931	11 094
Total Actif Courant		66 922	60 440
Total de l'actif		110 695	101 757
PASSIF	Notes	31/12/2010	31/12/2009
Capital	19	4 191	4 191
Primes d'émission		20 942	20 942
Réserves consolidées		1 452	-643
Résultat consolidé		2 687	1 501
Capitaux Propres Part du Groupe		29 272	25 991
Intérêts minoritaires		75	36
Total des capitaux propres		29 347	26 027
Provisions	20	7 577	7 238
Passif financiers	22	10 972	11 845
Impôts différés passifs	10		1
Total Passif Non Courant		18 549	19 085
Passifs financiers	22	4 731	4 259
Provisions	20	1 297	796
Dettes fournisseurs et autres créiteurs	23	18 856	15 620
Dettes fiscales et sociales	23	22 238	19 658
Autres passifs	23	15 678	16 312
Total Passif Courant		62 799	56 645
Total du passif		110 695	101 757

IV. — Tableaux des flux de trésorerie consolidés

RUBRIQUES	En milliers d'€	
	31/10/2010	31/12/2009
Résultat net	2 722	1 512
Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur	16	59
Dotations nettes Amortissements et pertes de valeurs	2 019	4 145
Charges et produits calculés liés aux stock-options et assimilés	272	66
Plus et moins-values de cession	-36	21
Quote-part de résultat liée aux SME		
Résultat de dilution		
Elim. des autres charges et produits calculés	414	397
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	5 408	6 200
Coût de l'endettement financier net	518	538
Charge d'impôt (y compris impôts différés)	523	-58
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier et impôt	6 449	6 680
Impôts versé	-586	-227
Variation du BFR	3 668	71
Flux net de trésorerie généré par l'activité	9 530	6 524
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-1 545	-1 339
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	66	33
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières	-307	81
Encaissements liés aux cessions titres consolidés		
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières	-60	
Incidence des variations de périmètre	-1 692	-1 134
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-3 538	-2 359
Sommes reçues des actionnaires lors d'augmentations de capital		25
Sommes reçues lors de l'exercice des stock-options		
Rachats et reventes d'actions propres	7	-9
Remboursements d'emprunts (y compris contrats de location financement)	-7 485	-3 507
Encaissements liés aux nouveaux emprunts	6 271	1 260
Intérêts financiers nets versés (y compris contrats de location financement)	-1 071	-538
Autres flux liés aux opérations de financement		
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-2 278	-2 769
Incidence des variations des cours des devises	133	17
Variation de trésorerie	3 846	1 413
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets des découverts bancaires à l'ouverture	11 079	9 666
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets des découverts bancaires à la clôture	14 925	11 079

V. — Variation des capitaux propres

En milliers d'euros	Capital Social	Prime d'émission	Réserves de consolidation	Différence de conversion	Résultat consolidé	Capitaux propres Part du groupe	Intérêts des minoritaires	Total capitaux propres consolidés
Solde au 31/12/2008	4 191	20 942	2 934	-326	-3 572	24 169	21	24 190
Affectation résultat & reclassement			-3 572		3 572			
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres			-56	319		263		263
Résultat 2009					1 502	1 502	11	1 512
<i>Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</i>			-56	319	1 502	1 765	11	1 775
Augmentation de capital								
Stocks options			66			66		66
Variation de l'auto détentio			-9			-9		-9
Variation de périmètre							4	4
Autres								
Solde au 31/12/2009	4 191	20 942	-637	-6	1 502	25 991	36	26 027
Affectation résultat & reclassement			1 502		-1 502			
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres			239	642		881	4	885
Résultat 2010					2 687	2 687	35	2 723
<i>Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</i>			239	642	2 687	3 568	39	3 607
Augmentation de capital								
Stocks options			272			272		272
Variation de l'auto détentio			7			7		7
Variation de périmètre								
Autres (rachat de BSAAR - note N°4)			-566			-566		-566
Solde au 31/12/2010	4 191	20 942	816	636	2 687	29 272	75	29 347

VI. — Notes annexes

(Les montants sont exprimés en K€ sauf mention contraire)

GENERALITES

Keyrus (« la Société ») est une société anonyme, de droit français. Les actions de la Société sont admises à la cote du marché Euronext de Nyse Euronext compartiment C (small caps) de la Bourse de Paris.

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2010 reflètent la situation comptable de **Keyrus** et de ses filiales (ci-après « le Groupe »), ainsi que les intérêts du Groupe dans les entreprises associées et coentreprises. Ils sont présentés en euros, arrondis au millier le plus proche.

Le conseil d'Administration a arrêté les états financiers consolidés le 23 mars 2011 et donné son autorisation de publication des états financiers consolidés au 31 décembre 2010. Ces comptes ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'Assemblée générale des actionnaires.

Note 1. – Principes comptables

Du fait de sa cotation dans un pays de l'Union européenne et conformément au règlement CE n°1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés de **Keyrus** et de ses filiales (ci après le « Groupe ») qui sont publiés au titre de l'exercice 2010 sont établis suivant les normes comptables internationales : International Financial Reporting Standards (ci après « IFRS »), telles qu'adoptées dans l'Union européenne et d'application obligatoire au 31 décembre 2010. Elles comprennent les normes approuvées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »), c'est à dire les normes IFRS, les normes comptables internationales (« IAS ») et les interprétations émanant de l'International Financial Reporting Interpretations Committee (« IFRIC ») ou de l'ancien Standing Interpretations Committee (« SIC »).

Pour rappel, dans le cadre des options offertes par la norme IAS 1, le Groupe avait décidé en 2005 :

- de ne pas procéder au retraitement rétrospectif des écarts d'acquisition constatés avant le 1er janvier 2004 ;
- de transférer en « réserves consolidées » les écarts de conversion cumulés au 1er janvier 2004 ;
- de comptabiliser les écarts actuariels sur les engagements envers les salariés non encore constatés au 1er janvier 2004 en provisions pour retraites en contrepartie des capitaux propres.

Toutes les normes et interprétations appliquées par le groupe **Keyrus** dans les présents comptes sont compatibles avec les directives européennes d'une part et les normes et interprétations adoptées par l'Union européenne d'autre part. Sauf indication contraire, ces méthodes ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés.

Amendements et Interprétations entrant en vigueur en 2010

Les nouveaux textes publiés par l'IASB et d'application obligatoire en 2010 n'ont pas eu d'effet significatif pour le Groupe :

- IAS 27 révisée, Consolidation ;
- IFRS 3 révisée, Regroupements d'entreprises ;
- Amendement IAS 32, relatif au classement des droits de souscription émis ;
- Amendement IAS 39, Éléments éligibles à la couverture ;
- Amendement IFRS 2, Transactions intragroupe réglées en trésorerie ;
- Amendement IFRS 5 sur les cessions partielles de titres ;
- Amendements IFRS 1, Exemptions complémentaires pour les 1ers adoptants ;
- Améliorations annuelles des normes IFRS (publiés en avril 2009) ;
- IFRIC 12, Accords de concession de services ;
- IFRIC 15, Contrats de construction immobilière ;
- IFRIC 16, Couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger ;
- IFRIC 17, Distribution d'actifs autres que de la trésorerie aux investisseurs ;
- IFRIC 18, Transfert d'actifs en provenance des clients.

Interprétations et amendements aux normes publiées entrant en vigueur après 2010 et qui n'ont pas été adoptées par anticipation par le Groupe

Il n'a pas été procédé à une application anticipée des normes comptables ou amendements de normes existantes au 31 décembre 2010 dont la date d'application effective est postérieure au 1^{er} janvier 2011. A la date d'autorisation de publication des présents états financiers, les normes et interprétations

suivantes avaient été publiées, mais n'étaient pas encore d'application obligatoire au titre de l'exercice 2010.

Amendement et interprétations dont l'application ne devrait pas avoir d'impact significatif sur les états financiers du Groupe :

À la date d'arrêté des présents états financiers, les nouveaux textes et les interprétations suivantes étaient émis :

- Amendement IAS 12, Recouvrement de l'actif sous-jacent (applicable aux périodes ouvertes à compter du 1er janvier 2012) ;
- Amendement IAS 32, Classement des droits de souscription émis (applicable aux périodes ouvertes à compter du 1er février 2010) ;
- Révision IAS 24, Parties liées (applicable aux périodes ouvertes à compter du 1er janvier 2011) ;
- Amendement IFRS 1, Exemption limitée à la présentation d'informations comparatives relatives à IFRS 7 (applicable aux périodes ouvertes à compter du 1er juillet 2010) ;
- Amendement IFRS 1, Hyperinflation et retrait des dates fixes pour les 1ers adoptants (applicable aux périodes ouvertes à compter du 1er juillet 2011) ;
- Amendements à IFRS 7, Informations à fournir en matière de transferts d'actifs financiers (applicable aux périodes ouvertes à compter du 1er juillet 2011) ;
- IFRS 9, Instruments financiers – Classification et évaluation des actifs et passifs financiers (applicable aux périodes ouvertes à compter du 1er janvier 2013) ;
- Améliorations des normes IFRS publiées en mai 2010 (applicable selon les normes aux périodes ouvertes à compter du 1er juillet 2010 ou 1er janvier 2011) ;
- Amendements IFRIC 14, Paiements d'avance dans le cadre d'une exigence de financement normal (applicable aux périodes ouvertes à compter du 1er janvier 2011) ;
- IFRIC 19, Extinction des dettes financières avec des instruments de capitaux propres (applicable aux périodes ouvertes à compter du 1er juillet 2010).

Le groupe **Keyrus** mène actuellement des analyses sur les conséquences pratiques de ces nouveaux textes et les effets de leur application dans les comptes.

Bases d'évaluation utilisées pour l'établissement des comptes consolidés : les comptes consolidés sont établis selon la convention du coût historique à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs conformément aux règles édictées par les IFRS. Les catégories concernées sont mentionnées dans les notes suivantes.

1) ***Méthodes de consolidation :***

a) Les filiales (sociétés contrôlées) sont consolidées par intégration globale. Par contrôle on entend le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise afin d'obtenir des avantages de ses activités, le pouvoir s'accompagnant généralement de la détention de plus de la moitié des droits de vote. Les filiales sont consolidées par intégration globale à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe. Elles sont déconsolidées à compter de la date à laquelle le contrôle cesse d'être exercé.

Toutes les transactions internes sont éliminées en consolidation.

b) Les entreprises associées sont toutes les entités dont le Groupe ne détient pas le contrôle, mais sur lesquelles il exerce une influence notable qui s'accompagne généralement d'une participation comprise entre 20% et 50% des droits de vote. Les participations dans les entreprises associées sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et initialement comptabilisées à leur coût. La participation du Groupe dans les entreprises associées comprend le goodwill (net de tout cumul de

pertes de valeur) identifié lors de l'acquisition. La quote-part du Groupe dans le résultat des entreprises associées postérieurement à l'acquisition est comptabilisée en résultat consolidé. Lorsque la quote-part du Groupe dans les pertes d'une entreprise associée est supérieure ou égale à sa participation dans l'entreprise associée, y compris toute créance non garantie, le Groupe ne comptabilise pas de pertes additionnelles, sauf s'il a encouru une obligation ou effectué des paiements au nom de l'entreprise associée. Les gains latents sur les transactions entre le Groupe et ses entreprises associées sont éliminés en proportion de la participation du Groupe dans les entreprises associées. Les pertes latentes sont également éliminées, à moins qu'en cas d'actif cédé, la transaction n'indique une perte de valeur. Les méthodes comptables des entreprises associées ont été modifiées lorsque nécessaire afin de les aligner sur celles adoptées par le Groupe. Les gains et les pertes de dilution dans les entreprises associées sont comptabilisés au compte de résultat.

2) **Regroupements d'entreprises** : Ces regroupements sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Ainsi, lors de la première consolidation d'une entreprise contrôlée exclusivement, les actifs, passifs et passifs éventuels de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur conformément aux prescriptions des IFRS. Les écarts d'évaluation dégagés à cette occasion sont comptabilisés dans les actifs et passifs concernés, y compris pour la part des minoritaires et non seulement pour la quote-part des titres acquis. L'écart résiduel de l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la part d'intérêts de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables est comptabilisé en tant qu'actif, en goodwill. Si, après ré estimation, la part d'intérêts de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables excède le coût du regroupement d'entreprises, l'excédent est comptabilisé immédiatement en résultat.

3) **Intérêts minoritaires** : Ils sont comptabilisés sur la base de la juste valeur des actifs nets acquis. Les cessions au profit des intérêts minoritaires donnent lieu à dégagement de profits ou pertes que le Groupe comptabilise au compte de résultat. Les acquisitions de titres auprès des intérêts minoritaires génèrent un goodwill. Ce goodwill représente la différence entre le prix payé et la quote-part acquise correspondante de la valeur comptable des actifs nets. Par assimilation au traitement retenu pour la cession, l'ouverture de capital réservée à des intérêts minoritaires sans changement de méthode de consolidation génère un profit de dilution qui sera comptabilisé dans les autres produits.

4) **Conversion des comptes exprimés en monnaies étrangères** : Les bilans des sociétés dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro sont convertis en euro au taux de change de clôture et leurs comptes de résultat et flux de trésorerie au taux de change moyen de l'exercice. La différence de conversion en résultant est inscrite dans les capitaux propres au poste « Réserve de conversion ».

Les goodwills et ajustements de juste valeur provenant de l'acquisition d'une entité étrangère sont considérés comme des actifs et passifs de l'entité étrangère. Ils sont donc exprimés dans la devise fonctionnelle de l'entité et sont convertis au taux de clôture.

5) **Conversion des transactions libellées en monnaies étrangères** : Les transactions libellées en devises sont converties au taux de change en vigueur au moment de la transaction. En fin d'exercice, les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis au taux de change de clôture. Les écarts de conversion en résultant sont inscrits en compte de résultat (en autres produits et charges financiers) à l'exception des écarts sur les emprunts en monnaie étrangère qui constituent une couverture d'un investissement net dans une entité étrangère. Ceux-ci sont directement imputés sur les capitaux propres jusqu'à la sortie de l'investissement net.

6) **Immobilisations incorporelles et corporelles** : Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles » et à la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », seuls les éléments dont le coût peut être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que les avantages économiques futurs iront au groupe sont comptabilisés en immobilisations.

Conformément à la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », lorsque des événements ou modifications d'environnement de marché indiquent un risque de perte de valeur des immobilisations incorporelles

et corporelles, celles-ci font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si leur valeur nette comptable est bien inférieure à leur valeur recouvrable. La valeur recouvrable est définie comme la plus élevée de la juste valeur (diminuée du coût de cession) et de la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs attendus de l'utilisation du bien et de sa cession. Dans le cas où le montant recouvrable serait inférieur à la valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée pour la différence entre ces deux montants. Les pertes de valeur relatives aux immobilisations corporelles et incorporelles à durée de vie définie peuvent être reprises ultérieurement si la valeur recouvrable redévie plus élevée que la valeur nette comptable (dans la limite de la dépréciation initialement comptabilisée).

a) **Autres immobilisations incorporelles** : Les éléments comptabilisés en immobilisations incorporelles sont principalement des logiciels. Ces derniers sont soit acquis ou créés, à usage interne. Les immobilisations incorporelles sont généralement amorties linéairement sur une durée de 3 ans au maximum.

Il n'existe pas d'immobilisations incorporelles pour lesquelles la durée de vie est considérée comme indéfinie. Toutes les immobilisations incorporelles (hors goodwills) sont amorties sur leur durée de vie estimée.

b) **Immobilisations corporelles** : Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique d'acquisition pour le groupe diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeurs constatées. Les amortissements sont généralement pratiqués en fonction des durées normales d'utilisation suivantes :

Agencements, Installations techniques	8 ans
Matériel de transport	4 ans
Matériel de bureau et informatique	3 ans
Mobilier	8 ans

Le mode d'amortissement utilisé par le groupe est le mode linéaire.

Les biens financés par un contrat de crédit-bail ou de location de longue durée, qui en substance transfèrent tous les risques et avantages liés à la propriété de l'actif au locataire, sont comptabilisés dans l'actif immobilisé.

Il est tenu compte de la valeur résiduelle dans le montant amortissable, quand celle-ci est jugée significative.

Les différentes composantes d'une immobilisation corporelle sont comptabilisées séparément lorsque leur durée de vie estimée et donc leur durée d'amortissement sont significativement différentes.

7) **Goodwills** : Les goodwills représentent l'excédent du coût d'une acquisition sur la juste valeur de la quote-part du Groupe dans les actifs nets identifiables de la filiale à la date d'acquisition. Le goodwill se rapportant à l'acquisition d'entreprises associées est inclus dans les titres des participations. Les goodwills comptabilisés séparément font l'objet, une fois par an, d'un test de dépréciation. La méthodologie retenue consiste principalement à comparer les valeurs recouvrables de chacune des entités opérationnelles du groupe, aux actifs nets correspondants (y compris goodwills). Ces valeurs recouvrables sont essentiellement déterminées à partir de projections actualisées de flux de trésorerie futurs d'exploitation et d'une valeur terminale. Les hypothèses retenues en terme de variation du chiffre d'affaires et de valeurs terminales sont raisonnables et conformes aux données de marché disponibles pour chacune des entités opérationnelles ainsi qu'à leurs budgets validés par leurs

comités de Direction. Des tests de dépréciation complémentaires sont effectués si des événements ou circonstances particulières indiquent une perte de valeur potentielle.

Les dépréciations relatives aux goodwills ne sont pas réversibles.

8) ***Actifs financiers non courants*** : Ce poste comprend essentiellement des prêts et des dépôts de garantie. Les prêts sont comptabilisés au coût amorti. Ils peuvent faire l'objet d'une provision pour dépréciation s'il existe une indication objective de perte de valeur. La dépréciation correspondant à la différence entre la valeur nette comptable et la valeur recouvrable est comptabilisée en résultat et est réversible si la valeur recouvrable était amenée à évoluer favorablement dans le futur.

A chaque clôture, un examen des autres actifs financiers est effectué afin d'apprecier s'il existe des indications objectives de perte de valeur de ces actifs. Le cas échéant, une provision pour dépréciation est comptabilisée.

9) ***Stocks*** : Les stocks sont évalués au plus bas de leur coût de revient et de leur valeur nette de réalisation. Les coûts de revient sont généralement calculés selon la méthode du coût moyen pondéré. La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts attendus pour l'achèvement ou la réalisation de la vente.

10) ***Clients et autres débiteurs*** : Les créances commerciales et autres créances sont comptabilisées à leur coût d'acquisition diminué des corrections de valeur.

11) ***Titres d'autocontrôle*** : Les titres d'autocontrôle sont enregistrés pour leur coût d'acquisition, en diminution des capitaux propres. Les résultats de cession de ces titres sont imputés directement dans les capitaux propres et ne contribuent pas au résultat de l'exercice.

12) ***Provisions pour pensions, indemnités de fin de carrière et autres avantages du personnel*** : En accord avec les lois et pratiques de chaque pays dans lequel il est implanté, le groupe participe à des régimes de retraites. Pour les régimes de base et autres régimes à cotisations définies, le groupe comptabilise en charges les cotisations à payer lorsqu'elles sont dues et aucune provision n'est comptabilisée, le groupe n'étant pas engagé au-delà des cotisations versées.

Pour les régimes à prestations définies, les provisions sont déterminées de la façon suivante :

- La méthode actuarielle utilisée est la méthode dite des unités de crédits projetés (« projected unit credit method ») qui stipule que chaque période de service donne lieu à constatation d'une unité de droit à prestation et évalue séparément chacune de ces unités pour obtenir l'obligation finale. Ces calculs intègrent des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et de projection des salaires futurs ;
- La méthode dite du corridor n'est pas appliquée. Les écarts actuariels sont comptabilisés en charge de personnel.

Le traitement comptable des options de souscription ou d'achats d'actions attribuées aux salariés est décrit dans la note 21 ci-après.

13) ***Provisions pour restructuration*** : Le coût des actions de restructuration est intégralement provisionné dans l'exercice lorsqu'il résulte d'une obligation du groupe, vis-à-vis de tiers, ayant pour origine la décision prise par l'organe compétent et matérialisée avant la date de clôture par l'annonce de cette décision aux tiers concernés. Ce coût correspond essentiellement aux indemnités de licenciement, aux coûts des préavis non effectués et coûts de formation des personnes devant partir et aux autres coûts liés aux fermetures de sites.

Les montants provisionnés correspondant à des prévisions de décaissements futurs à effectuer dans le cadre des plans de restructuration sont évalués pour leur valeur actuelle lorsque l'échéancier des

paiements est tel que l'effet de la valeur temps est jugé significatif. L'effet du passage du temps est comptabilisé en coût de financement.

14) **Instruments hybrides** : Certains instruments financiers contiennent à la fois une composante de passif financier et une composante de capitaux propres. C'est notamment le cas des obligations à bons de souscriptions et / ou d'acquisition d'actions. Les différentes composantes de ces instruments sont comptabilisées dans les capitaux propres et dans les passifs financiers pour leurs parts respectives, telles que définies dans la norme IAS 32 – “Instruments financiers : Présentation”. La composante classée en passif financier est évaluée en date d'émission. Elle correspond à la valeur des flux futurs de trésorerie contractuels (incluant les coupons et le remboursement) actualisés au taux de marché (tenant compte du risque de crédit à l'émission) d'un instrument similaire présentant les mêmes conditions (maturité, flux de trésorerie) mais sans option de conversion ou de remboursement en actions. La composante classée en capitaux propres est évaluée par différence entre le montant de l'émission et la composante passif financier comme définie précédemment.

15) **Emprunts portant intérêt** : Les emprunts portant intérêts sont comptabilisés à leur valeur nominale d'origine, diminuée des coûts de transaction directement imputables. Ils sont ensuite comptabilisés au coût amorti. La différence entre le coût amorti et la valeur de remboursement est reprise en résultat en fonction de leur taux d'intérêt effectif sur la durée des emprunts.

16) **Évaluation et comptabilisation des instruments dérivés** : Le Groupe utilise des swaps de taux pour gérer son exposition aux risques de taux. L'objectif de ces swaps est de convertir des instruments financiers soit de taux fixe à taux variable, soit de taux variable à taux fixe. Les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan en juste valeur. La comptabilisation des variations de juste valeur dépend de l'intention d'utilisation de l'instrument dérivé et du classement qui en résulte. Le Groupe désigne ses instruments dérivés conformément aux critères établis par la norme IAS 39 – “Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation”. Dans le cas d'une couverture de flux de trésorerie, les variations de valeur du dérivé sont enregistrées en capitaux propres pour la part efficace et en résultat de la période pour la part inefficace. Le montant enregistré en capitaux propres est reclassé en résultat lorsque l'élément couvert affecte ce dernier.

17) **Impôts différés** : Des impôts différés sont calculés sur toutes les différences temporelles entre la base imposable et la valeur en consolidation des actifs et passifs. Celles-ci comprennent notamment l'élimination des écritures constatées dans les comptes individuels des filiales en application des options fiscales dérogatoires. La règle du report variable est appliquée et les effets des modifications des taux d'imposition sont inscrits dans les capitaux propres ou dans le résultat de l'exercice au cours duquel le changement de taux est décidé.

Des actifs d'impôts différés sont inscrits au bilan dans la mesure où il est plus probable qu'improbable qu'ils soient récupérés au cours des années ultérieures. Les actifs et passifs d'impôt différé ne sont pas actualisés.

Pour apprécier la capacité du groupe à récupérer ces actifs, il est notamment tenu compte des éléments suivants :

- Prévisions de résultats fiscaux futurs ;
- Part des charges exceptionnelles ne devant pas se renouveler à l'avenir incluse dans les pertes passées ;
- Historique des résultats fiscaux des années précédentes.

Le Groupe compense les actifs et les passifs d'impôt différé si l'entité possède un droit légal de compenser les impôts courants actifs et passifs et si les actifs et passifs d'impôt différé relèvent de la même autorité fiscale.

18) **Chiffre d'affaires** : Les revenus sont constitués par les ventes de marchandises, les ventes de services produits dans le cadre des activités principales du groupe et les produits des licences (nets de

T.V.A.). Ils sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, nette des remises commerciales ou rabais.

Un produit est comptabilisé en chiffre d'affaires lorsque l'entreprise a transféré à l'acheteur les risques et avantages importants inhérents à la propriété des biens. En général, le chiffre d'affaires relatif à la vente de biens et d'équipements est comptabilisé lorsqu'il existe un accord formel avec le client, que la livraison est intervenue, que le montant du revenu peut être mesuré de façon fiable et qu'il est probable que les avantages économiques associés à cette transaction reviendront au groupe.

Pour le chiffre d'affaires relatif aux licences, ventes ou autres revenus associés à des logiciels, le groupe reconnaît le revenu en général à la livraison du logiciel. Pour les transactions impliquant des prestations de services, le groupe reconnaît des revenus sur la période au cours de laquelle les services sont rendus selon la méthode du pourcentage d'avancement.

Selon IAS 11, un contrat de construction est un contrat spécifiquement négocié pour la construction d'un actif ou d'un ensemble d'actifs qui sont étroitement liés ou interdépendants en terme de conception, de technologie et de fonction, ou de finalité ou d'utilisation. En application de la norme IAS 11, les sociétés du Groupe comptabilisent leurs contrats de construction selon la méthode de l'avancement. La méthode à l'avancement est fondée sur des indicateurs de développement du projet liés au nombre d'heures ou aux coûts encourus sur les coûts totaux réestimés périodiquement projet par projet. Dès lors qu'un dépassement des coûts totaux prévisionnels sur la facturation prévue apparaît, il est constitué une provision pour perte à terminaison.

Pour les transactions ne comprenant que des services, des prestations de formation ou de conseils, le chiffre d'affaires n'est comptabilisé que lorsque les services sont rendus.

Les revenus relatifs à de la maintenance, y compris le support client postérieurement à un contrat, sont différés et reconnus au prorata du temps écoulé sur la période contractuelle de service.

19) **Résultat Opérationnel Courant et Résultat Opérationnel** : Le Résultat Opérationnel Courant est représenté par l'écart entre le chiffre d'affaires et les charges d'exploitation. Celles-ci sont égales aux coûts des services rendus (charges nécessaires à la réalisation des projets), aux charges commerciales, aux charges administratives et générales. Sont notamment compris les coûts des pensions et retraites, la participation des salariés, les rémunérations payées en actions (plans de souscription d'actions) et les résultats sur cession des immobilisations incorporelles et corporelles. Le résultat opérationnel incorpore en plus les coûts de restructuration, les dépréciations d'actifs (y compris sur les goodwill) et les profits de dilution.

La notion de résultat de l'activité opérationnelle s'apprécie avant les produits et charges financiers et notamment le coût de financement et les résultats sur cession des actifs financiers et les charges d'impôt sur les bénéfices.

20) **Coût de financement** : Il inclut les charges et produits d'intérêts sur les dettes financières (y compris dettes sur contrat de location financement) et la trésorerie totale (trésorerie, équivalents de trésorerie et valeurs mobilières de placement).

21) **Trésorerie et équivalents de trésorerie** : Conformément à la norme IAS 7 « *Tableau des flux de trésorerie* », la trésorerie figurant dans le tableau des flux de trésorerie consolidés, comprend les disponibilités ainsi que les placements à court terme, liquides et facilement convertibles en un montant déterminable de liquidité. Les placements dans des actions cotées, les placements à plus de trois mois sans possibilité de sortie anticipée ainsi que les comptes bancaires faisant l'objet de restrictions sont exclus de la trésorerie du tableau des flux de trésorerie. Conformément à la norme IAS 39 « *Instruments financiers* », les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur juste valeur. Aucun placement n'est analysé comme étant détenu jusqu'à l'échéance. Pour les placements considérés comme détenus à des fins de transaction, les variations de juste valeur sont comptabilisées systématiquement en résultat.

Pour les besoins du tableau des flux de trésorerie, les découverts bancaires sont présentés en net de la trésorerie et équivalents de trésorerie.

22) ***Options de souscription ou d'achat d'actions*** : Conformément aux prescriptions de la norme IFRS 2 « *Paiement fondé sur des actions* », les options de souscription ou d'achat d'actions attribuées aux salariés et aux cadres dirigeants ainsi que les actions gratuites sont comptabilisées dans les états financiers selon les modalités suivantes :

- La juste valeur des options et des actions gratuites attribuées, estimée correspondre à la juste valeur des services rendus par les employés en contrepartie des options reçues, est déterminée à la date d'attribution. Cette valeur est comptabilisée en augmentation du poste « Autres réserves » par le débit d'un compte de résultat « Rémunérations payées en actions » sur la période d'acquisition des droits d'exercice. Cette comptabilisation n'est pas linéaire mais dépend des conditions d'acquisition des droits spécifiques à chaque plan.
- La juste valeur des options a été déterminée en utilisant le modèle mathématique de valorisation Black, Scholes & Merton, sur la base d'hypothèses déterminées par la Direction. Les évolutions de valeur postérieures à la date d'octroi sont sans incidence sur cette évaluation initiale.
- Ce modèle tient compte des caractéristiques du plan (prix d'exercice, période d'exercice), des données de marché lors de l'attribution (taux sans risque, cours de l'action, volatilité, dividendes attendus) et d'une hypothèse comportementale des bénéficiaires.

Conformément à IFRS 2, les options de souscription d'actions octroyées en contrepartie du contrôle d'une entreprise dans le cadre d'un regroupement d'entreprise sont couvertes par la norme IFRS 3 « *Regroupement d'entreprises* ». Aucune charge relative à ces plans n'est enregistrée.

23) ***Secteurs opérationnels*** : Un secteur opérationnel est une composante distincte du Groupe :

- qui se livre à des activités à partir desquelles elle est susceptible d'acquérir des produits des activités ordinaires et d'encourir des charges
- dont les résultats opérationnels sont régulièrement examinés par le Principal Décideur Opérationnel du Groupe en vue de prendre des décisions en matière de ressources à affecter au secteur et à évaluer sa performance, et
- pour laquelle des informations financières isolées sont disponibles.

Le Principal Décideur Opérationnel du Groupe a été identifié comme étant le Président Directeur Général et le Directeur Général qui prennent collégialement les décisions stratégiques.

Conformément à IFRS 8 "Secteurs opérationnels", l'information par secteur opérationnel est dérivée de l'organisation interne des activités du Groupe **Keyrus**. Les secteurs, déterminés en conformité avec la norme IFRS 8, sont l'activité Grands Comptes (GC) et l'activité Mid Market (MM).

Les actifs sectoriels sont les actifs opérationnels utilisés par un secteur dans le cadre de ses activités opérationnelles. Ils comprennent les goodwills affectables, les immobilisations incorporelles et corporelles, ainsi que les actifs courants utilisés dans les activités opérationnelles. Ils n'incluent pas les impôts différés actifs et les actifs financiers non courants. Ces actifs sont portés dans la ligne « non affectés ».

24) ***Résultat par action*** : Le résultat par action avant dilution est obtenu en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice, à l'exclusion du nombre moyen des actions ordinaires achetées et détenues à titre d'autocontrôle.

Le résultat dilué par action est calculé en retenant l'ensemble des instruments donnant un accès différé au capital de la société consolidante, qu'ils soient émis par celle-ci ou par ses filiales. La dilution est déterminée instrument par instrument, compte tenu des conditions existant à la date de clôture et en excluant les instruments anti-dilutifs.

Lorsque les fonds sont recueillis lors de l'exercice des droits (cas des options), ils sont supposés être affectés en priorité au rachat d'actions au prix du marché et ce uniquement si celui-ci est supérieur au prix d'exercice du droit.

Dans les deux cas, les fonds sont pris en compte prorata temporis lors de l'année d'émission des instruments dilutifs et au premier jour les années suivantes.

25) *Politique de gestion des risques financiers*

En matière de risque de change environ 85% du chiffre d'affaires du groupe est réalisé en euro. Dans ce contexte la société ne pratique pas de couverture du risque de change.

En ce qui concerne le risque de taux, la dette financière est à taux variable. Le Groupe a procédé à une couverture partielle qui est décrite dans les notes 22 & 23.

Note 2. – Evènements postérieurs à la clôture

- Acquisition de 100% de la société SSIN (Société de Services Informatique du Nord).
- Le capital social de la société **Keyrus** SA sera augmenté le 30 mars 2011 afin d'attribuer les actions nouvelles au bénéfice des salariés dans le cadre des plans d'attribution d'actions gratuites.

Note 3. – Principales sources d'incertitudes relatives aux estimations

L'établissement des états financiers consolidés préparés conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) implique que le Groupe procède à un certain nombre d'estimations et retienne certaines hypothèses qui affectent le montant des actifs –particulièrement les goodwill, les impôts différés actifs et passifs, les notes sur les actifs et passifs potentiels à la date d'arrêté, ainsi que les produits et charges enregistrés sur la période. Des changements de faits et circonstances peuvent amener le Groupe à revoir ces estimations.

La direction de la société procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations. Les montants qui figureront dans les futurs états financiers sont susceptibles de différer des estimations présentes en fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes.

Les principales estimations faites par la Direction pour l'établissement des états financiers concernent la valorisation et les durées d'utilité des actifs opérationnels, corporels, incorporels, le montant des provisions pour risques et autres provisions liées à l'activité, l'évaluation des impôts différés actifs comptabilisés ainsi que des hypothèses retenues pour le calcul des obligations liées aux avantages du personnel.

Ainsi, les comptes consolidés ont été établis en tenant compte du contexte actuel de lente reprise économique et financière, et sur la base de paramètres financiers de marché disponibles à la date de clôture. Les effets immédiats de la crise passée ont été pris en compte, notamment dans la valorisation des actifs (tels que les créances clients et les impôts différés actifs) et des passifs. En ce qui concerne les actifs à plus long terme, tels que les actifs incorporels et les écarts d'acquisition, il a été pris pour hypothèse que la reprise resterait lente dans le temps. La valeur de ces actifs est appréciée à chaque exercice sur la base de perspectives économiques à long terme et sur la base de la meilleure appréciation de la Direction du Groupe en ce qui concerne les flux futurs de trésorerie.

Note 4. – Evolution du périmètre de consolidation

Les principales modifications intervenues au cours de l'année 2010 dans le périmètre de consolidation résultent des événements suivants :

- Création en mai 2010 de la société **Keyrus Management**. Cette société, filiale de **Keyrus SA**, est une société à capital variable dans laquelle le pourcentage de détention de la société **Keyrus SA** ne pourra être inférieur à 51%. Au 31 décembre 2010, les pourcentages de contrôle et d'intérêt sont de 100%.
- Création des sociétés **Keyrus Hong Kong** & **Keyrus Shanghai** respectivement le 10 juin 2010 et le 6 janvier 2011.
- Restructuration en juillet 2010 de la société Equinoxes (anciennement Absys-Cyborg Tunisie) – Cette société est détenue dorénavant par la société **Keyrus SA** à 100%. Cette opération juridique vise à aligner l'organigramme du Groupe sur le flux des affaires.
- Augmentation de capital dans la société **Keyrus Benelux** à hauteur de M€ 6. Il est précisé que cette société sera fusionnée en 2011 avec la société **Keyrus Belgique** afin de rationaliser les structures belges.
- La société a procédé au rachat de 2.830.481 BSAAR au cours du deuxième semestre 2010 auprès de la société EMC CAPITAL PARTNERS, dont l'actionnaire principal est Monsieur Eric COHEN. Ces BSAAR ont été annulés et la charge comptabilisée en résultat financier dans les comptes sociaux et retraitée en capitaux propres dans les comptes consolidés. L'impact financier s'élève à K€ 566. Cette transaction a été faite le 30 juillet 2010 sur la base d'une expertise indépendante validant la valeur de 20 centimes d'€ par BSAAR.

Le périmètre comprend les sociétés suivantes :

Nom au 31/12/2010	Siège	Date de clôture des comptes sociaux	% de contrôle % d'intérêt		Période de consolidation
			Société consolidante		
KEYRUS	Paris - France	31 décembre	Société consolidante		01/01/10 - 31/12/2010
Keyrus Canada Inc	Montréal - Canada	31 décembre	100%	100%	01/01/10 - 31/12/2010
Absys - Cyborg	Paris - France	31 décembre	100%	100%	01/01/10 - 31/12/2010
Equinoxes	Tunis - Tunisie	31 décembre	100%	100%	01/01/10 - 31/12/2010
Absys - Cyborg Belgique	Bruxelles - Belgique	31 décembre	100%	100%	01/01/10 - 31/12/2010
Keyrus Management	Paris - France	31 décembre	100%	100%	01/01/10 - 31/12/2010
Keyrus Suisse	Genève - Suisse	31 décembre	100%	100%	01/01/10 - 31/12/2010
Keyrus Biopharma Belgium	Lane - Bruxelles	31 décembre	75%	75%	01/01/10 - 31/12/2010
Keyrus Israël	Raanana - Israël	31 décembre	70%	70%	01/01/10 - 31/12/2010
Keyrus Benelux	Bruxelles - Belgique	31 décembre	100%	100%	01/01/10 - 31/12/2010
Keyrus Belgium	Bruxelles - Belgique	31 décembre	100%	100%	01/01/10 - 31/12/2010
Keyrus Luxembourg	Luxembourg	31 décembre	100%	100%	01/01/10 - 31/12/2010
Keyrus Espagne	Madrid - Espagne	31 décembre	100%	100%	01/01/10 - 31/12/2010
Keyrus do Brazil	Sao Paulo - Brésil	31 décembre	100%	100%	01/01/10 - 31/12/2010
Keyrus Chine	Hong Kong	31 décembre	100%	100%	01/01/10 - 31/12/2010
Keyrus Maurice	Ile Maurice	31 décembre	100%	100%	01/01/10 - 31/12/2010
Adexys*	Nantes - France	30 juin	28,50%	28,50%	01/01/10 - 31/12/2010

* : société non consolidée par mise en équivalence en raison de l'absence d'influence notable

Note 5. – Information par secteurs opérationnels et par zone géographique.

Conformément à IFRS 8, Secteurs opérationnels, l'information présentée ci-après pour chaque secteur opérationnel est identique à celle présentée au Principal Décideur Opérationnel du Groupe (le Président-Directeur Général et le Directeur Général) aux fins de prise de décision concernant l'affectation de ressources au secteur et d'évaluation de sa performance.

Le Groupe est organisé autour de deux secteurs opérationnels : Grands Comptes (GC) et Middle Market (MM)

La Direction mesure la performance de chaque segment sur la base :

- de la « marge opérationnelle » telle que définie en note 1 §19. La performance en matière de financement et de trésorerie (incluant l'incidence des charges et produits financiers), et la fiscalité sur le résultat, sont suivies au niveau du Groupe, et ne sont pas allouées aux secteurs.
- des actifs sectoriels (définis comme la somme des goodwill, des immobilisations incorporelles et corporelles, des participations dans des entreprises associées, des clients et des autres créances).

Les données par segments suivent les mêmes règles comptables que celles utilisées par le Groupe pour établir ces états financiers consolidés et décrites dans les notes aux états financiers.

Toutes les relations commerciales inter-segment sont établies sur une base de marché, à des termes et des conditions similaires à ceux prévalant pour des fournitures de biens et services à des tiers externes au Groupe.

Les tableaux ci-dessous déclinent les informations pour les segments d'activité des Grands Comptes et du Middle Market.

RUBRIQUES	Au 31 décembre 2010			Au 31 décembre 2009		
	Grands Comptes	Middle Market	Total	Grands Comptes	Middle Market	Total
Produits						
Ventes externes	83 814	35 925	119 739	71 205	36 362	107 567
Ventes inter- activité			0			0
Total des produits des opérations se poursuivant	83 814	35 925	119 739	71 205	36 362	107 567
Résultat Opérationnel Courant	2 204	2 406	4 610	1 069	1 976	3 044
Résultat sectoriel des opérations se poursuivant						
Autres Produits						
Autres Charges	-208	-226	-434	-285	-346	-631
Résultat de dilution						
Résultat Opérationnel	1 997	2 180	4 177	784	1 629	2 413

En milliers €	Au 31 décembre 2010			Au 31 décembre 2009		
	Grands Comptes	Middle Market	Total	Grands Comptes	Middle Market	Total
Bilan :						
<u>Actifs</u>						
Goodwills	24 296	11 556	35 852	23 536	11 556	35 091
Immobilisations nettes	2 812	858	3 671	2 433	542	2 976
Dépréciations d'actifs passées en résultat	0	0	0	0	0	0
Actifs sectoriels	35 586	16 404	51 991	33 554	15 791	49 346
Autres Actifs	11 914	7 268	19 182	9 157	5 188	14 345
Total des actifs consolidés	74 609	36 086	110 695	68 680	33 077	101 757

Le tableau ci-dessous décline la décomposition géographique du chiffre d'affaires pour les exercices 2009 à 2010 :

Chiffre d'affaires par zone géographique	EN %	
	2 010	2 009
France	69%	75%
Europe Zone Euro hors France	18%	12%
Autres	13%	13%
TOTAL GENERAL	100%	100%

Note 6. – Autres produits de l'activité

Les autres produits sont principalement composés de remboursement d'assurance et d'annulation de charges d'exploitation au titre des exercices antérieurs.

Note 7. – Charges de personnel

RUBRIQUES	31/12/2010	31/12/2009
Salaires et traitements	46 396	41 531
Charges sociales	18 730	16 650
Engagement retraite	109	196
Rémunérations payées en actions	272	66
TOTAL	65 507	58 443

Au cours de l'exercice, **Keyrus** et sa filiale Absys-Cyborg ont bénéficié d'un crédit d'impôt recherche pour un montant net d'honoraires et de coût d'actualisation de 3,9 M€ (5,1M€ en 2009).

La loi de finances pour 2011 précise que le crédit d'impôt recherche sera remboursé par l'Etat à l'issue d'une période de 3 ans. Les frais d'actualisation de cette créance s'élèvent à 0,8 M€, montant imputé sur le crédit d'impôt recherche.

Effectifs	31/12/2010	31/12/2009
Cadres	1 061	1 015
Non cadres	141	146
Total effectif	1 202	1 161

Les effectifs présentés ci-avant sont ceux à la clôture de chaque exercice.

Note 8. – Autres produits et charges opérationnels

RUBRIQUES	31/12/2010	31/12/2009
Charges de réorganisation	-540	-674
Résultat de cession d'actif		-22
Transfert Siège Social		
Autres	106	63
Autres produits et charges opérationnels	-434	-632

Les charges de réorganisation concernent principalement **Keyrus SA** et Absys-Cyorg.

Note 9. – Résultat financier

RUBRIQUES	31/12/2010	31/12/2009
Intérêts et autres produits financiers	41	105
Reprises sur provisions financières		-
Autres produits financiers		-
Total produits financiers	41	105
Intérêts et charges assimilées	530	565
Autres charges financières		-
Total Charges financières	530	565
Coût de l'endettement financier net	-489	-460

RUBRIQUES	31/12/2010	31/12/2009
Gains de change	374	430
Intérêts et autres produits financiers		-
Total produits financiers	374	430
Perte de change	226	38
Autres charges financières	590	891
Total Charges financières	816	928
Autres produits et charges financiers	-442	-499

Les autres charges financières incluent essentiellement les variations de juste valeur des instruments dérivés.

Note 10. – Impôts

Analyse de la charge d'impôts

RUBRIQUES	31/12/2010	31/12/2009
Impôt exigible (charge)	-1 251	-78
Impôt différé (produit +/- Charge -)	727	137
Charges d'impôt net	-523	58

Lors de la clôture des comptes consolidés 2009, le Groupe **Keyrus** n'avait pas encore pris position suite au communiqué CNC du 14 janvier 2010 relatif au traitement comptable de la composante assise sur la valeur ajoutée (la CVAE) de la contribution économique territoriale (la CET) introduite en France par la loi de finances 2010 du 31 décembre 2009.

A l'issue d'une analyse menée aux bornes du groupe et au regard de ses spécificités, le Groupe a décidé de qualifier d'impôt sur le résultat la CVAE assise sur la valeur ajoutée afin d'être cohérent avec la qualification d'impôt sur le résultat déjà retenue pour des taxes similaires en Italie et en Allemagne (respectivement *IRAP* et *Gewerbesteuer*). Cette décision est basée également sur une position de l'IFRIC datant de 2006 et précisant que le terme « bénéfice imposable » implique une notion de montant net plutôt que de montant brut sans qu'il soit nécessairement identique au résultat comptable.

En application de la norme IAS 12, l'option retenue entraîne la comptabilisation d'impôts différés au 31 décembre 2009 constituées par :

- Les actifs produisant des avantages économiques imposables à la CVAE alors que la consommation de leur valeur comptable n'est pas déductible de la valeur ajoutée : il s'agit de la valeur nette comptable au 31 décembre 2009 des actifs corporels et incorporels amortissables ;
- Les dépréciations d'actifs ou les provisions non déductibles de la CVAE mais qui se rapportent à des charges qui seront déductibles de la valeur ajoutée à une date ultérieure.

La CVAE étant une taxe déductible au titre de l'impôt sur les sociétés, des impôts différés sont comptabilisés au taux de droit commun (34,43 %) sur les impôts différés actifs et passifs comptabilisés au titre de la CVAE comme décrit au paragraphe précédent.

S'agissant d'un changement de réglementation, les impôts différés comptabilisés au titre de la CVAE ont pour contrepartie le compte de résultat. Compte tenu du caractère non significatif des montants en jeu, L'impact dans les comptes de l'exercice 2009 n'a pas été retraité.

L'impact de la CVAE dans le montant de l'impôt exigible s'élève à K€ 838 au 31 décembre 2010.

La réconciliation entre l'impôt théorique et la charge d'impôt réelle s'établit comme suit :

RUBRIQUES	31/12/2010	31/12/2009
Résultat avant impôts	3 246	1 454
Taux théorique d'imposition	33,33%	33,33%
Charge (+) ou produit d'impôt (-) théorique	1 082	485
Rapprochement :		
Différences permanentes	-2 065	-2 280
Activation des impôts différés nés sur exercices antérieurs		
Variation/utilisation des impôts différés actifs non reconnus	955	1 601
Impact du report variable		140
Effet des différence de taux d'imposition	-26	-27
Avoir fiscaux et crédit d'impôt (1)	542	-33
Autres	36	54
Charge (+) ou produit (-) d'impôt effectivement constaté	524	-58
Taux effectif d'impôt	16,13%	-4,02%

(1) Y compris l'impact du classement de la CVAE en Impôt pour 559K€

Impôts différés au bilan

RUBRIQUES	31/12/2010	31/12/2009
Impôts différés actifs :		
- impôts différés activables *	8 936	7 428
- dont non reconnus	6 398	5 321
Impôts différés actifs reconnus	2 538	2 107
Impôts différés passifs	155	394
Impôts différés nets	2 382	1 712

* Les impôts différés activables sont évalués sur la base des déficits reportables, des différences temporaires fiscales et des différences temporelles de consolidation.

A la date de clôture, le Groupe dispose de pertes reportables de 17.950K€ (en 2009 : 15.559K€), éventuellement disponibles pour compenser des profits taxables futurs. Un actif d'impôt différé figure au bilan à hauteur de 1.907 K€ à ce titre. Par contre, des pertes reportables et des différences temporaires fiscales représentant un montant total d'impôt différé actif de 6.398 K€ (en 2009 : 4.597K€) n'ont pas été reconnues du fait d'une probabilité trop faible de recouvrement possible. Les pertes reportables ayant donné lieu à constatation d'un actif sont majoritairement indéfiniment reportables. Un impôt différé actif de 214K€ (en 2009 : 81K€) a été comptabilisé sur l'exercice bien que ces filiales soient en perte durant l'exercice. Le Groupe a choisi de limiter le montant des actifs d'impôts différés reconnus au titre des pertes fiscales à l'impôt calculé sur le bénéfice prévisionnel des deux années suivantes.

Les impôts différés actifs et passifs pour une même entité sont compensés dans la présentation bilantielle.

Origine des impôts différés par nature de différences temporelles :

RUBRIQUES	31/12/2010		31/12/2009		NET	
	IDA	IDP	IDA	IDP	2010	2009
Immobilisations corporelles et incorporelles	11			1	11	-1
Autres actifs	269			21	269	-21
Provisions et Engagements de retraites	190		233		190	233
Dettes financières		444		374	-444	-374
Autres passifs	450		1 310		450	1 310
Reports fiscaux déficitaires	1 907		566		1 907	566
Total des Impôts différés	2 827	444	2 109	396	2 382	1 712

Certains actifs et passifs d'impôts différés ont été compensés conformément aux méthodes comptables du Groupe.

Aucune dette n'a été constatée sur les différences temporelles liées à des participations dans les filiales car le Groupe est en mesure de contrôler l'échéancier de versement de ces différences temporelles et qu'il est probable que ces différences ne se renverront pas dans un avenir envisageable.

Variation des impôts différés :

RUBRIQUES	31/12/2010	31/12/2009
Solde net au 1er janvier	1 710	1 540
Imputés directement aux capitaux propres de l'exercice	-86	
Charge (ou produit) de l'exercice	728	139
Différences de change	29	34
Balance au 31 décembre	2 382	1 712

Note 11. – Paiement fondé sur des actions (plans d'options de souscription ou d'acquisition d'actions) et plans d'actions gratuites

Le groupe attribue à ses salariés et à ses cadres dirigeants des plans d'options de souscription ou d'achat d'actions des plans d'actions gratuites en 2008 & 2009. Les règles applicables peuvent être différentes en fonction des plans. La période d'exercice varie selon les bénéficiaires.

Les stock-options peuvent être exercées soit dès qu'elles sont acquises, soit après une période de présence. Quelle que soit la durée de la période d'exercice, les stock-options ne pourront être exercées au-delà de 5 ans après la date d'octroi. Lorsqu'une option est exercée, le dénouement se fait uniquement sous forme d'action.

Seuls les plans de stock-options émis à partir du 7 novembre 2002 et les stock-options dont les droits n'ont été acquis que postérieurement au 1^{er} janvier 2005 sont comptabilisés selon IFRS 2. Les options dont les droits ont été entièrement acquis au 31 décembre 2004 ne donnent donc pas lieu à la comptabilisation d'une charge en 2004 ou lors des exercices suivants. Il est précisé que les plans de stock d'options sont devenus caducs le 27 novembre 2010. Au cours de l'exercice 2010, aucun exercice d'option n'a été effectué.

Les charges au titre des paiements fondés sur les actions (y compris charges sociales) sont :

(En milliers d'euros)	Exercice 2010	Exercice 2009
Rémunérations fondées sur les actions	272	67

Note 12. – Résultats par action

Le calcul du résultat de base et dilué par action attribuable aux actionnaires ordinaires de la société mère est basé sur les données suivantes :

RUBRIQUES	31/12/2010	31/12/2009
Résultat net consolidé en Euros- Part du Groupe	2 687 370	1 501 401
Nombre d'actions au 01/01	16 608 059	17 074 370
Nombre d'actions au 31/12	16 617 494	16 608 059
Nombre moyen d'actions	16 612 664	16 841 215
Bénéfice net par action sur nombre moyen (Euros)	0,16	0,09
Capital potentiel Options de souscriptions		63 000
Capital potentiel BSPCE		787 500
Capital potentiel BSA		25 083
Capital potentiel BSAAR	2 584 623	5 486 000
Nombre d'actions totales potentiels	19 197 287	23 202 798

	Résultat net	Nombre d'actions potentiel proraté	Résultat par action (Euros)
Résultat net des activités poursuivies part du groupe par action de base	2 687 370	16 612 664	0,16
Options	0		
Actions gratuites attribuées aux salariés	0	369 609	
OBSAAR	252 623	2 584 623	
Résultat net des activités poursuivies part du groupe dilué par action	2 939 993	19 566 895	0,15

Note 13. – Goodwill

RUBRIQUES	TOTAL
-----------	-------

Valeur brute :	
Au 1er janvier 2009	34 474
Acquisitions	
Reclassement comme disponibles à la vente	
Cessions	
Autres variations et ajustements	617
Au 31 décembre 2009	35 091
Acquisitions	
Reclassement comme disponibles à la vente	
Cessions	
Autres variations et ajustements	761
Au 31 Décembre 2010	35 852

Dépréciations :	
Au 1er janvier 2009	0
Dotation de l'exercice	0
Au 31 décembre 2009	0
Dotation de l'exercice	0
Au 31 Décembre 2010	-

Montant net comptable au 31 décembre 2010	35 852
Au 31 décembre 2009	35 091

Les autres variations d'ajustement au 31 décembre 2010 concernent uniquement des écarts de conversion.

Le montant net comptable est réparti de la manière suivante :

RUBRIQUES	31/12/2010	31/12/2009
Grands Comptes	24 296	23 536
Middle Market	11 556	11 556
TOTAL	35 852	35 091

Le montant recouvrable d'une UGT est déterminé sur la base du calcul de sa valeur d'utilité. Ces calculs utilisent des projections de flux de trésorerie basées sur des données budgétaires approuvées par la direction. Ils sont également basés sur les hypothèses suivantes :

- Les flux de trésorerie au-delà de la période de cinq ans sont déterminés sur la base d'un taux de croissance perpétuelle estimé à 1,5% (identique à l'année dernière).
- Le taux d'actualisation est déterminé à partir du coût moyen pondéré du capital du Groupe. Le Groupe a décidé que le coût moyen pondéré du capital serait basé sur une prime de risque de marché de 5,5%, afin de refléter les hypothèses à long terme utilisées dans le test de dépréciation du goodwill.

Par conséquent, le taux d'actualisation utilisé s'élève à 9,5%.

Une analyse de sensibilité du calcul sur les paramètres clés utilisés (taux de marge opérationnelle, taux d'actualisation et taux de croissance perpétuelle) selon des hypothèses raisonnablement possibles, n'a pas fait apparaître de scénario dans lequel la valeur recouvrable de l'UGT deviendrait inférieure à sa valeur comptable.

Le test annuel 2010 de dépréciation des goodwills a conduit à ne comptabiliser aucune perte de valeur en 2010. Aucune perte n'avait été comptabilisée en 2009.

Note 14. – Immobilisations incorporelles et corporelles

RUBRIQUES	Concessions , brevets, logiciels	Autres immobilisations incorporelles	Total immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Total des immobilisations corporelles
<u>Valeur brute :</u>					
<u>Au 1er janvier 2009</u>	782	1 077	1 859	7 907	7 907
Acquisitions	338	27	365	957	957
Cessions				-192	-192
Variation de périmètre					
Ecart de change		26	26	146	146
Reclassement	166	148	314	-318	-318
<u>Au 1er janvier 2010</u>	1 286	1 278	2 564	8 500	8 500
Acquisitions	29	559	588	2 202	2 202
Cessions	-428	-208	-636	-2 245	-2 245
Variation de périmètre					
Ecart de change	5	28	33	108	108
Reclassement		82	82	245	245
<u>Au 31 décembre 2010</u>	892	1 740	2 632	8 810	8 810
<u>Amortissements cumulés et pertes de valeurs :</u>					
<u>Au 1er janvier 2009</u>	459	821	1 280	5 420	5 420
Charge d'amortissement de l'exercice	400	154	554	906	906
Dépréciations				-139	-139
Cessions					
Variation de périmètre					
Ecart de change et reclassement		83	84	-16	-16
<u>Au 1er janvier 2010</u>	859	1 058	1 918	6 172	6 172
Charge d'amortissement de l'exercice	166	126	292	1 008	1 008
Dépréciations					
Cessions	-297	-77	-373	-1 645	-1 645
Variation de périmètre	3	16	18		
Ecart de change et reclassement		82	82	300	300
<u>Au 31 décembre 2010</u>	732	1 205	1 937	5 835	5 835
<u>Montant net :</u>					
<u>Au 31 décembre 2010</u>	160	535	695	2 976	2 976
<u>Au 31 décembre 2009</u>	426	220	646	2 329	2 329

Au cours de l'exercice 2010, deux opérations de lease-back ont été effectuées :

-Avec la société ETICA (filiale du LCL) : 412 K€

- Durée de l'opération : 3 ans à compter juin 2010
- Nature : matériel informatique relatif à l'offre Cloud Computing
- Remboursement mensuel de 12 K€

-Avec la société FACTUM FINANCE pour un montant de 576 K€ :

- Durée de l'opération : 3 ans à compter du 26 octobre 2010
- Nature : matériel informatique
- Remboursement mensuel de 16 K€

Note 15 – Actifs financiers

RUBRIQUES	Valeur brute	Perte de valeur	Valeur nette
Solde au 31/12/2008	1 583	181	1 402
Augmentation	220	2	219
Remboursement	-71		-71
Variation de périmètre			
Reclassement et Autres variations	-96	-85	-12
Solde au 31/12/2009	1 636	98	1 538
Augmentation	432	14	419
Remboursement	-84		-84
Variation de périmètre			
Reclassement et Autres variations	-4	-1	-4
Solde au 31/12/2010	1 980	111	1 868

RUBRIQUES	31/12/2010	31/12/2009
Dépôt de garantie et prêts	1 857	1 514
Titres mis en équivalence et autres titres immobilisés		1
Autres créances part à plus d'un an	11	24
TOTAL	1 868	1 538

Le Groupe estime que la valeur inscrite au bilan des actifs financiers correspond à une approximation raisonnable de leur juste valeur.

Notes 16. - Stocks

Les stocks sont principalement constitués de logiciels.

RUBRIQUES	31/12/2010	31/12/2009
Marchandises	65	61
Ecart de conversion	-2	4
Total au coût	63	65
Dépréciation à l'ouverture	54	36
Augmentation		14
Diminution	-47	
Ecart de conversion	4	4
Dépréciation à la clôture	11	54
TOTAL NET	52	12

Note 17. – Crédences clients et autres débiteurs

RUBRIQUES	31/12/2010	31/12/2009
Crédences clients	40 910	37 191
Dépréciation sur crédences clients	3 926	3 626
Montant net des crédences clients	36 984	33 565
Autres débiteurs nets	9 486	10 907
Charges constatées d'avance	5 468	4 862
TOTAL	51 939	49 334

Le solde clients se décompose comme suit :

RUBRIQUES	31/12/2010	31/12/2009
Créances non échues	29 130	26 936
Créances échues de 30 jours	4 041	4 987
Créances échues de 60 jours	2 367	1 559
Créances échues de 90 jours	1 579	445
Créances échues de + 90 jours	3 793	3 264
TOTAL	40 910	37 191

Une provision pour dépréciation a été constatée pour les montants estimés irrécouvrables à hauteur de - 3.926 K€ (- 3.626 K€ en 2009). Cette provision a été déterminée en fonction des facteurs identifiés à la clôture. Le montant net comptabilisé pour les créances correspond approximativement à leur juste valeur.

Le risque de crédit du Groupe est essentiellement lié à ses créances clients. Les montants présentés au bilan sont nets de provisions pour dépréciation. Une dépréciation est constatée, lorsqu'il existe un événement identifié de risque de perte, qui, basé sur l'expérience passée, constitue une évidence suffisante de la réduction du montant recouvrable de la créance.

La totalité des créances est à moins d'un an hormis les créances douteuses.

Les autres débiteurs nets comprennent notamment la créance actualisée du crédit d'impôt recherche d'un montant de 5,7 M€. Le classement de cette créance à moins d'un an se justifie par l'intention du Groupe de la céder d'ici la fin du prochain exercice.

Note 18. – Trésorerie et équivalents de trésorerie

RUBRIQUES	31/12/2010	31/12/2009
Équivalents de trésorerie	3 996	6 555
Disponibilités	10 935	4 540
TOTAL	14 931	11 094

Les soldes bancaires et la trésorerie comprennent les actifs détenus sur les comptes de dépôts bancaires, dont la maturité est à moins de trois mois. Le montant comptabilisé approche la juste valeur de ces actifs.

La trésorerie retenue dans le tableau des flux de trésorerie s'entend :

RUBRIQUES	31/12/2010	31/12/2009
Trésorerie et équivalents de trésorerie	14 931	11 094
Découverts bancaires	-6	-15
Trésorerie du tableau des flux	14 925	11 079

Risque de crédit

Les principaux actifs financiers du Groupe sont les comptes bancaires et la trésorerie, les créances clients et autres débiteurs.

Le risque de crédit sur les actifs de trésorerie est limité, parce que les contreparties en sont des banques avec de hauts niveaux de notation de crédit attribués par des agences internationales de notation. Le Groupe n'a pas de concentration significative de son risque de crédit, avec une exposition largement répartie sur de nombreux acteurs du marché.

Note 19. - Capitaux propres

Capital

	31/12/2010	31/12/2009
<u>Capital Autorisé (en milliers d'euros)</u>		
17.074.370 Actions ordinaires d'un montant nominal de 0,25€	4 269	4 269
<u>Capital souscrit, appelé et versé (en nombre d'actions)</u>		
<i>A l'ouverture de l'exercice</i>	16 608 059	16 597 354
Emises suite à l'exercice de BSAAR	226	0
Emises contre trésorerie	0	0
Rachat ou vente d'actions propres	9 209	10 705
<i>A la clôture de l'exercice</i>	16 617 494	16 608 059

La Société a une seule classe d'actions ordinaires donnant tout droit aux mêmes dividendes.

Réserve de conversion

La variation de la réserve de conversion de +862 K€(319K€ en 2009) correspond principalement à l'effet de l'appréciation du dollar canadien, du réal brésilien et du franc suisse par rapport à l'euro.

Actions auto-détenues

RUBRIQUES	Nombre de Titres	En Milliers d'Euros
<u>Au 1er janvier 2008</u>	478 045	1 651
Acquisitions	375 296	333
Cessions	-374 267	-1 299
<u>Au 1er janvier 2009</u>	479 074	685
Acquisitions	550 415	492
Cessions	-563 178	-740
<u>Au 1er janvier 2010</u>	466 311	438
Acquisitions	387 907	501
Cessions	-397 342	-479
<u>Au 31 Décembre 2010</u>	456 876	459

Note 20. – Provisions

RUBRIQUES	31/12/2009	Effet de l'écart de change	Dotation	Reprise utilisées	Reprise non utilisées	Reclassement	31/12/2010
Provisions pour risques & charges	6 776	35	2 109	-923	-441	-550	7 006
Provisions pour engagement retraite	462		109				571
Provisions à long terme	7 238	35	2 219	-923	-441	-550	7 577
Provisions pour risques	64	5		-69			
Provisions pour charges	732	95	571	-127		26	1 297
Provisions à court terme	796	100	571	-195		26	1 297

Les provisions sont destinées à couvrir les risques et les charges que des événements survenus ou en cours rendent probables, nettement précisés quant à leur objet, mais dont la réalisation, l'échéance ou le montant sont incertains.

Les provisions pour risques et charges correspondent essentiellement :

- Provisions pour litiges sociaux et prud'homaux : 1.934 K€
- Provisions pour risques client, garantie et pertes à terminaison : 3.784 K€
- Autres provisions pour risques & charges : 2.536 K€

Note 21. - Dettes pour avantages donnés au personnel

La majeure partie des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation du Groupe sont des entités européennes. Selon les réglementations et usages en vigueur des avantages complémentaires peuvent être accordés au personnel.

Lorsque les avantages complémentaires octroyés au personnel donnent lieu à une prestation future pour le Groupe, une provision est calculée selon une méthode d'évaluation actuarielle telle que décrite au paragraphe 1-12.

Les provisions inscrites au bilan correspondent à l'engagement net en matière d'indemnités de fin de carrière (charges sociales incluses).

Les principales hypothèses utilisées pour les évaluations actuarielles des plans sont les suivantes:

	31/12/2010	31/12/2009
Taux d'actualisation*	4,18%	4,60%
Augmentation annuelle des salaires	3,00%	3,00%

* Le taux d'actualisation utilisé est le taux 15 ans Bloomberg taux ZC corporate AA.

Le turnover est déterminé en fonction de l'âge du salarié.

Les montants comptabilisés au titre des engagements de retraite au compte de résultat s'élèvent à 109 K€ en 2010 (196 K€ en 2009). Le montant de l'exercice est inclus sur la ligne charges de personnel du compte de résultat.

Note 22. – Passifs financiers

RUBRIQUES	Montant brut	A 1 an au plus d' 1 an	A plus de 5 ans
Emprunts bancaires	14 565	4 319	10 246
Dettes sur immobilisation en location financement	1 131	406	725
Découvert bancaires	6	6	
Comptes courants factor			
Autres			
TOTAL DETTES FINANCIERES	15 703	4 731	10 972

RUBRIQUES	31/12/2009	Ecart de conv. et autres variations	Augmentation	Remboursement	31/12/2010
Emprunts bancaires	16 037	372	5 470	-7 313	14 565
Dettes sur immobilisations *			1 246	-114	1 131
Découverts bancaires	15			-9	6
Comptes courants factor	53			-53	
Autres					
TOTAL DETTES FINANCIERES	16 105	372	6 715	-7 489	15 703

Les dettes sur immobilisations intègrent des immobilisations financées en leasing pour 444 K€. Le montant des emprunts contractés sur l'année s'élève à 6.271 K€

Le Groupe estime que la valeur inscrite au bilan des passifs financiers hors emprunts bancaires correspond à une approximation raisonnable de leur juste valeur.

Les emprunts bancaires à hauteur de 14.065 K€ (contre 16.036 K€ à fin 2009) sont conclus à des taux d'intérêt variables et exposent donc le Groupe au risque de fluctuation des taux. Les intérêts sur les dettes à taux variable sont indexés sur l'Euribor 3 mois. Afin de minimiser son risque de taux, le Groupe a procédé à une couverture partielle (7,04 M€) de son endettement.

Les découverts sont conclus à des taux variables et exposent donc le Groupe au risque de fluctuation de taux.

Pour les emprunts à taux variable, la juste valeur est approximativement égale à la valeur nette comptable.

Les découverts bancaires sont payables sur demande de la banque.

Le Groupe a souscrit des emprunts bancaires dont les conditions financières sont présentées ci-après :

- BANQUE PALATINE : Nouvel emprunt bancaire en date du 8 octobre 2010 pour un montant de 3 M€:
 - Durée de l'emprunt : 5 ans
 - Remboursement annuel correspondant à 1/5 de la dette
 - Taux d'intérêt EURIBOR 3 mois + 1,3%
 - Ratios financiers
 - Le rapport de son endettement financier net consolidé sur ses capitaux propres consolidés doit demeurer inférieur à 0,9 sur la durée des obligations.
 - Le rapport de son endettement financier net consolidé sur l'EBITDA consolidé doit demeurer inférieur à 3 sur la durée des obligations
- OBSAAR : Les conditions financières sont présentées ci-après :
 - Montant : 13.000.000 €
 - Durée de l'emprunt : 6 ans
 - Amortissement des obligations : 5 tranches annuelles égales à partir du 12 août 2010
 - Taux d'intérêt EURIBOR 3 mois – 1,26%
 - Ratios financiers :

- Le rapport de son endettement financier net consolidé sur ses capitaux propres consolidés doit demeurer inférieur à 0,9 sur la durée des obligations.
- Le rapport de son endettement financier net consolidé sur l'EBITDA consolidé doit demeurer inférieur à 3,5 au 31 décembre 2008 puis inférieur à 3 sur la durée des obligations
- EBITDA est à comprendre comme l'EBITDA consolidé correspondant au résultat opérationnel courant augmenté des dotations (nettes des reprises) aux amortissements et provisions et des impacts IFRS liés aux rémunérations payées en actions pour la partie des charges ne donnant pas lieu à décaissement.

- BNP : les conditions financières des autres emprunts bancaires sont présentées ci-après :
 - Solde au 31 décembre 2010 : 1,4 M€
 - Tirage sur 5 ans sous forme de billet sur 6 mois au maximum
 - Remboursement annuel correspondant à 1/5 de la dette
 - Taux d'intérêt EURIBOR + 0,5%
 - Commission de confirmation de 0,25%
 - Ratios financiers :
 - Le rapport de son endettement financier net consolidé sur ses capitaux propres consolidés doit demeurer inférieur ou égal à 0,7 sur la durée du concours.
 - Le rapport de son endettement financier net consolidé sur l'excédent brut d'exploitation consolidé doit demeurer inférieur ou égal à 3 sur la durée du concours.

- ETICA (filiale du LCL) :
 - Montant : 0,4 M€
 - Durée de l'opération : 3 ans à compter juin 2010
 - Nature : matériel informatique relatif à l'offre CLOUD COMPUTING
 - Remboursement mensuel de K€ 12
 - Ratios financiers : aucun ratio financier n'est associé à ce financement

- FACTUM FINANCE :
 - Montant : 0,6 M€
 - Durée de l'opération : 3 ans à compter du 26 octobre 2010
 - Nature : matériel informatique
 - Remboursement mensuel de K€ 16
 - Ratios financiers : aucun ratio financier n'est associé à ce financement

Compte tenu de l'encours financier des passifs financiers à taux variable, la hausse du taux de 1% devrait avoir un impact négatif sur le compte de résultat de l'ordre de 87K€.

Note 23. – Autres passifs courants

RUBRIQUES	Montant au 31/12/2010	A 1 an au plus	A plus d' 1 an	Montant au 31/12/2009	A 1 an au plus	A plus d' 1 an
Provisions à court terme	1 297	1 297		796	796	
Fournisseurs et comptes rattachés	18 856	18 856		15 620	15 620	
Avances et acomptes reçus						
Dettes fiscales et sociales	22 238	22 238		19 658	19 658	
Dettes sur immobilisations	1 721	260	1 462	3 348	2 473	875
Autres dettes *	1 394	1 207	187	1 141	959	182
Produits constatées d'avance	12 562	12 562		11 823	11 823	
TOTAL	58 068	56 420	1 650	52 386	51 328	1 058

* Les autres dettes incluent, en 2010, la juste valeur de l'instrument de couverture pour 412 K€ mentionné au point 24. La part à moins d'un an est de 227 K€ (En 2009, 514 K€ dont 174 K€ à moins d'un an)

Note 24. - Juste valeur des Instruments financiers au bilan

RUBRIQUES	31/12/2010	Juste valeur par résultat	Prêts et créances au coût amorti	Passifs financiers au coût amorti	Instruments dérivés	Valeur au bilan de clôture	Juste valeur
Actifs financiers non courant			1 868			1 868	1 868
Stocks			52				
Clients			36 984			36 984	36 984
Autres débiteurs			14 954			14 954	14 954
Trésorerie et équivalents de trésorerie	14 931					14 931	14 931
ACTIFS FINANCIERS	14 931	53 859				68 739	68 739
Emprunt obligataires (y compris la part à moins d'un an)				9 737		9 737	9 737
Autres passifs long terme (y compris la part à moins d'un an)				5 966		5 966	5 966
Fournisseurs				18 856		18 856	18 856
Autres créiteurs				37 916		37 916	37 916
Instruments dérivés passif (dérivés de taux désignés comme instrument de couverture de flux)					412	412	412
Concours bancaires courants				6		6	6
PASSIFS FINANCIERS				72 480	412	72 892	72 892

Note 25. - Transactions avec les parties liées

La société mère présentant les comptes est l'entité de contrôle ultime du Groupe.

Les transactions entre la société et ses filiales qui sont des parties liées au Groupe sont éliminées en consolidation. Elles ne sont pas présentées dans les notes aux états financiers.

En complément, la société a procédé au rachat de 2.830.481 BSAAR au cours du deuxième semestre 2010 auprès de la société EMC CAPITAL PARTNERS, dont l'actionnaire principal est Monsieur Eric COHEN. Ces BSAAR ont été annulés et la charge comptabilisée en résultat financier dans les comptes sociaux et retraitée en capitaux propres dans les comptes consolidés. L'impact financier s'élève à K€ 566. Cette transaction a été faite le 30 juillet 2010 sur la base d'une expertise indépendante validant la valeur de 20 centimes d'€ par BSAAR.

Les charges enregistrées au titre des rémunérations et avantages assimilés accordées aux dirigeants (membres du comité de direction groupe) s'établissent comme suit :

RUBRIQUES	31/12/2010	31/12/2009
Nombres de personnes concernées	17	14
Avantages à court terme	3 812	2 719
Indemnités de fin de contrat de travail	4	36
Rémunérations payées en actions	228	10
Total	4 044	2 765

Note 26. – Instruments dilutifs

Plan d'achat et souscription d'actions

	Options de souscriptions d'achat 2000
Date de l'assemblée	13/04/2000
Date du conseil d'administration	27/11/2000
Nombre d'options autorisées	427 900
Nombre d'options attribuées	427 900
Nombre d'options caducs au 31/03/2010	364 900
Nombre d'options exercés au 31/03/2010	0
Nombre d'options exerçables au 31/03/2010	63 000
Nombre total d'actions pouvant être souscrites	63 000
Dont dirigeants	24 000
Nombre de personnes concernées	42
Dont dirigeants	2
Date d'exercice des options	27/11/2005
Date d'expiration des options	27/11/2010
Prix d'acquisition par option	-
Prix de souscription par action	5,01 €

Ce plan est venu à échéance le 27 novembre 2010. Aucune souscription d'actions n'a été effectuée.

Actions gratuites

L'assemblée générale du 27 juin 2008 a donné une autorisation au Conseil d'administration d'émettre des actions gratuites au profit des salariés de la société. Lors du Conseil d'administration du 30 mars 2009, deux plans d'actions ont été arrêtés et portent respectivement sur 107.500 et 101.000 actions gratuites. Les bénéficiaires de ces deux plans deviendront actionnaires de la société au terme d'une période d'acquisition de deux ans, soit le 29 mars 2011. Au 31 décembre 2010, le nombre d'actions gratuites à émettre s'élève finalement à 203.500.

L'assemblée générale du 26 juin 2009 a donné une autorisation au Conseil d'administration d'émettre des actions gratuites au profit des salariés de la société. Lors du Conseil d'administration du 23 mars 2010, deux plans d'actions ont été arrêtés et portent respectivement sur 87.000 et 400.000 actions gratuites.

Les bénéficiaires du premier plan deviendront actionnaires de la société au terme d'une période d'acquisition venant à échéance respectivement le 31 décembre 2011.

Les 400.000 actions gratuites, relative au deuxième plan, se répartissent par fraction de 100.000 actions par année sous condition de la présence du bénéficiaire au 31 décembre 2010 pour la première fois et pour les années suivantes à concurrence de 50.000 sous condition de présence au 31 décembre et de 50.000 actions sous condition de réalisation des objectifs de performance.

OBSAAR

	31/12/2010 POSITION A LA CLOTURE	VARIATION EXERCICE ANNULATION DE BSAAR	31/12/2009 BSAAR 2008
Date de l'assemblée			27/06/2008
Date du conseil d'administration		CA 30/07/2010	27/06/2008
Nombre de bons autorisés	2 655 519	-2 830 481	5 486 000
Nombre de bons attribués	2 584 623	-2 830 481	5 415 104
Nombre de bons caducs			0
Nombre de bons exercés			0
Nombre de bons exerçables			0
Nombre total d'actions souscrites			0
Nombre total d'actions pouvant être souscrites	2 584 623		5 415 104
Dont dirigeants	1 100 000		4 867 981
Nombre de personnes concernées			59
Dont dirigeants	2	A tout moment	1
		à partir du	A tout moment
Date d'exercice des bons	12/08/2010	12/08/2014	à partir du
			12/08/2010
Date d'expiration des bons	12/08/2014		12/08/2014
Prix d'acquisition par bon	0,20 €		0,20 €
Prix de souscription par action	1,80 €		1,80 €

Note 27. – Engagements donnés ou reçus

Les montants des contrats de location financement sont comptabilisés au bilan du groupe.

Engagements reçus	31/12/2010	31/12/2009
Facilités de caisse	1 250	Néant
Ligne OSEO ANVAR	5 000	Néant

Engagements donnés	31/12/2010	31/12/2009
Redevances Crédit Bail non échues	Néant	Néant
Garantie donnée à BANQUE DU CANADA	769	667

Note 28. – Honoraire des Commissaires aux comptes

	Deloitte & Associés					RBA					Mazars & Associés					Pontbrian Roy Ethier &				
	Montant (HT)		%		Montant (HT)		%		Montant (HT)		%		Montant (HT)		%		Montant (HT)		%	
	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009
Audit																				
Commissariat aux comptes, certification,																				
- Emetteur	105 000	103 500	75%	71%	24 000	24 000	51%	56%	-	-	0%	0%	13 534	14 241	0%	0%				
- Filiales intégrées globalement	34 250	41 400	25%	29%	23 000	19 000	49%	44%	22 318	20 939	100%	100%								
Autres diligences et prestations																				
- Emetteur	-	-			-	-	0%	0%	-	-	0%	0%	-	-	0%	0%			0%	0%
- Filiales intégrées globalement	-	-	0%	0%	-	-	0%	0%	-	-	0%	0%	-	-	0%	0%			0%	0%
<i>Sous-total</i>	<i>139 250</i>	<i>144 900</i>	<i>100%</i>	<i>100%</i>	<i>47 000</i>	<i>43 000</i>	<i>100%</i>	<i>100%</i>	<i>22 318</i>	<i>20 939</i>	<i>100%</i>	<i>100%</i>	<i>13 534</i>	<i>14 241</i>	<i>100%</i>	<i>100%</i>				
Autres prestations rendues par les réseaux aux																				
- Juridique, fiscal, social	-	-	0%	0%	-	-	0%	0%	-	-	0%	0%	-	-	0%	0%			0%	0%
- Autres (à préciser si > 10 % des honoraires)	-	-	0%	0%	-	-	0%	0%	-	-	0%	0%	-	-	0%	0%			0%	0%
<i>Sous-total</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>0%</i>	<i>0%</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>0%</i>	<i>0%</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>0%</i>	<i>0%</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>0%</i>	<i>0%</i>			<i>0%</i>	<i>0%</i>
TOTAL	139 250	144 900	100%	100%	47 000	43 000	100%	100%	22 318	20 939	100%	100%	13 534	14 241	100%	100%				

Les auditeurs des filiales du Groupe **Keyrus** sont MAZARS & ASSOCIES pour **Keyrus** Do Brazil et PONTBRIAN ROY ETHIER pour **Keyrus** Canada. Les honoraires de Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés pour les exercices clos le 31 décembre 2010 et 2009 concernent principalement les services professionnels rendus pour la revue et la certification des comptes consolidés du groupe **Keyrus**, et notamment les diligences pour le contrôle des comptes établis au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne, la certification des états financiers statutaires des filiales du Groupe, le respect des réglementations au plan local, et la revue des documents enregistrés auprès de l'AMF.